



**Extrait du registre des délibérations
Réunion du 16 janvier 2024**

L'an deux mille-vingt-trois, le 16 janvier 2024 à 17 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 8 janvier 2024.

Etaient présents :

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2024-01

OBJET : DECISION MODIFICATIVE RECTIFICATIVE N°2

Afin de corriger une erreur dans le BP 2024 à la suite d'une imputation erronée, voici la DM rectificative N°2 qui corrigera le BP 2024 :

Section de Fonctionnement			
<i>Dépenses</i>			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
77	773	Mandats annulés exercice antérieur	2 000,00
TOTAL			2 000,00

Section de Fonctionnement			
<i>Recettes</i>			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
0 42	773	Mandat annulés exercice antérieur	-2 000,00
TOTAL			-2 000,00

Section d'Investissement			
<i>Recettes</i>			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
040	13918	Compte résultat Subvention investissement	-4 140,00
TOTAL			-4 140,00

Section d'Investissement			
---------------------------------	--	--	--

Dépenses			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
21	2188	Autres (équipement scénique + studio)	-8 280,00
040	13918	Compte résultat Subvention investissement	+4 140,00
TOTAL			-4 140,00

Après entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité,

VOTE les débits de la décision modificative rectificative n° 2 selon les tableaux ci-dessus.

Membres élus : 5

En activité : 5

Membres présents : 5

Membres absents excusés : 0

Membres absents :

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)
Hayange, le 17 janvier 2024

Le Président,

Alessandro BERNARDI

